

**AVIS
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION
FONCIÈRE
POUR LES ANNÉES 2011-2012-2013**

VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Pointe-Claire, que le rôle d'évaluation foncière de 2011-2012-2013 de la Ville a été déposé à mon bureau par l'évaluateur de la Ville de Montréal, le mercredi 15 septembre 2010.

Avis est également donné que toute personne peut prendre connaissance de ce rôle à l'hôtel de ville de Pointe-Claire (451, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire, Québec, H9R 3J3) du lundi au vendredi inclusivement, et ce, aux heures normales de bureau ou à l'adresse électronique suivante : www.evalweb.cum.qc.ca

Toute demande de révision concernant ce rôle doit être déposée avant le 1^{er} mai 2011 au moyen du formulaire prescrit et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la Ville de Montréal, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. La demande doit exposer succinctement les motifs invoqués à son soutien et les conclusions recherchées.

La demande doit être déposée au bureau de la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (DEFVM) à l'un des endroits suivants ou être envoyée par courrier recommandé:

**Division Centre
255, boul. Crémazie Est, bureau 600
Montréal H2M 1M2**

**Division Est
7101, rue Jean-Talon Est, bureau 1110
Anjou H1M 3N7**

**Division Ouest
1868, boulevard Des Sources, bureau 500
Pointe-Claire H9R 5R2**

DONNÉ à Pointe-Claire, ce 22 septembre 2010.

**NOTICE
FILING OF THE REAL ESTATE ASSESSMENT
ROLL
FOR THE YEARS 2011-2012-2013**

CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Pointe-Claire, that the Real Estate Assessment Roll for the years 2011-2012-2013 was deposited at my office by the Assessor of the Ville de Montréal on Wednesday, September 15, 2010.

Public notice is also given that any person may examine the roll at Pointe-Claire City Hall, (451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire, Quebec, H9R 3J3) from Monday to Friday, inclusive during regular business hours, or at : www.evalweb.cum.qc.ca

Any application for review in respect of the roll must be filed before May 1, 2011, by means of the prescribed form and be accompanied by the sum of money determined by by-law of Ville de Montréal, otherwise the application is deemed not to have been filed. The application for review must state briefly the grounds invoked and the conclusions sought.

The application must be filed at the office of «la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (DEFVM)» at one of the following locations or be sent by registered mail:

DATED at Pointe-Claire, this 22nd of September 2010.

**Lucie Tousignant
greffière / City Clerk**